

Maintien du prélèvement à 10 % : « une pause sage et responsable » pour la FNSEA

© 02/08/2016 | 👤 Lucie Roth • 📰 Terre-net Média

La FNSEA a salué la pause dans le prélèvement redistributif actée hier par le ministre de l'agriculture, en soutien aux céréaliers en difficulté.

Le syndicat agricole a rappelé que la « **prime aux 52 hectares** », nouvelle mesure de la Pac 2015-2020 prévoyait une « augmentation graduelle du prélèvement dans le budget du premier pilier de la Pac, passant de 5 % en 2015 à 20 % en 2018 (10 % en 2016 et initialement 15 % en 2017) ». La **pause dans le prélèvement redistributif actée hier par le ministre de l'agriculture** est une décision « sage et responsable ».

La promesse de réévaluation des impacts de la prime aux 52 hectares, faite par François Hollande lors de son discours à Cournon en 2013 est donc tenue à trois niveaux, estime la FNSEA. « La situation économique préoccupante de l'agriculture mérite de l'équilibre et de l'apaisement, la situation administrative soumise à des mécanismes compliqués nécessite des adaptations et des simplifications, la situation sociale et humaine des agriculteurs demande simplement du pragmatisme, en tenant compte de la réalité de leur métier et des aléas qu'ils subissent. »